

# Loi Covid : les sénateurs ont refusé de signifier le courrier de l'association BonSens, du jamais vu !

écrit par Marcher sur des oeufs | 25 juillet 2022



**Bon Sens**

**VACCINATION  
VOUS ÊTES LIBRE  
DE CHOISIR**

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

Les "vaccins" COVID commercialisés en France ont tous des autorisations de mise sur le marché conditionnelles. Cela signifie que les instances sanitaires n'ayant pas encore toutes les données de sécurité et d'efficacité, c'est la balance bénéfice/risque de chacun qui doit prévaloir.

Ce que les autorités appellent « vaccins » ne



## Signification par huissier refusée par les chefs de groupe au sénat !

L'association avait aussi mandaté Me Farruch et Me Baudoin afin de faire signifier par pli d'huissier ces courriers aux chefs de groupe du Sénat ce mardi 19 juillet 2022.

Quelle ne fut pas la surprise de l'huissier, quand se rendant au Sénat afin de signifier les documents comme il se doit, les Sénateurs ont refusé de prendre le pli ainsi que les sommations.

Entre le 5 et le 7 juillet, l'association BonSens.org a adressé aux députés et sénateurs [un courrier recommandé de 21 pages](#) contenant des annexes relatives aux données de la science les plus récentes à propos des points fondamentaux concernant la vaccination contre le Covid-19.

Ce document met notamment en évidence l'impact négatif de l'injection sur la contamination et la transmission du virus, ainsi que les effets secondaires du produit, désormais de plus en plus reconnus à l'échelle institutionnelle et médiatique. La recommandation de l'ANSM, qui [a enjoint le 19 juillet](#) les femmes vaccinées souffrant de troubles menstruels depuis leur injection à le signaler sur le portail du ministère de la Santé, en atteste.

La lettre de l'association avait vocation à éclairer et informer les parlementaires dans le cadre de l'examen et des débats à l'Assemblée nationale puis au Sénat de la nouvelle "loi Covid".

Pourtant, comme le rapporte l'association dans un [communiqué](#) publié le 23 juillet, les chefs des divers groupes politiques du Sénat, qui en comprend neuf, ont tous refusé le 19 juillet de [signifier](#) ce courrier auprès des deux huissiers mandatés.

*« Du jamais vu », selon un des huissiers. « Cela constitue un véritable déni de considération pour les citoyens », pour un des administrateurs de BonSens.*

*Et l'association, qui annonce qu'elle « a décidé de ne pas en rester là et considère diverses actions juridiques », d'en conclure : « Un chef de groupe refusant ainsi un courrier de citoyens est surprenant et la question se pose sur la légitimité de leur rôle ainsi que des partis politiques ».*

Voir aussi : [Risques de la vaccination anti-Covid: BonSens alerte les parlementaires](#)

[France soir](#)

The image features a background of a green field with a dirt path on the left. The right side of the image is a dark blue gradient. The text 'BonSens' is written in a large, bold, light blue font at the top. Below it, the French phrase 'Préserver le bon sens pour les générations actuelles et futures' is written in a white, italicized font.

# BonSens

*Préserver le bon sens  
pour les générations actuelles et  
futures*

Site : <https://bonsens.info/>



**Bon**  
Sens

## VACCINATION VOUS ÊTES LIBRE DE CHOISIR

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Les "vaccins" COVID commercialisés en France ont tous des **autorisations de mise sur le marché conditionnelles**.

Cela signifie que les instances sanitaires n'ayant pas encore toutes les données de sécurité et d'efficacité, **c'est la balance bénéfice/risque de chacun qui doit prévaloir**.

Ce que les autorités appellent « vaccins » ne sont **pas des vaccins classiques**, mais des **variantes de la thérapie génique** : des molécules d'ARN ou d'ADN qui sont injectées et qui vont utiliser votre machinerie cellulaire pour fabriquer une protéine du virus, la Spike, afin qu'ensuite votre corps fabrique des anticorps contre elle.

Les études de **génotoxicité** et **cancérogénicité** de ces produits n'ont peu, voire pas été réalisées.

Pour les enfants, comme pour les adultes, **les effets secondaires à moyen et long terme sont totalement inconnus par les fabricants**.

Il faut savoir que si par malheur 1 enfant sur 2500 mourrait ou avait un effet secondaire très grave suite à cette vaccination, **les fabricants n'auraient pas pu le voir dans leurs essais** vu la taille des groupes d'enfants étudiés.

Enfin, les études ayant permis de délivrer les AMM conditionnelles n'ont **pas pu démontrer** que ces "vaccins" **empêchaient d'attraper le virus, ni de le transmettre**.

**#COVID19**

Les enfants n'ont aucun bénéfice à se faire vacciner et personne ne peut affirmer qu'il n'existe pas pour eux des risques potentiels graves irréversibles à court, moyen et long terme.

Il est urgent d'attendre et dans le doute s'abstenir.

**ÉCOUTEZ VOTRE BON SENS  
PROTÉGEZ VOS ENFANTS**

**Ce n'est pas à eux  
de protéger les adultes**